Image not found or type unknown

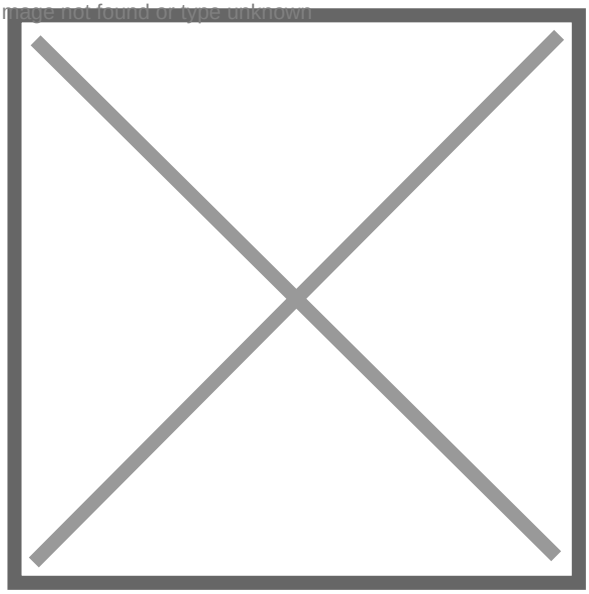

Assurance credit renouvelable

Par **gaelle051280**, le **20/05/2013** à **22:38**

Bonjour,
Ma maman est décédée au mois de mars et nous avons découvert un crédit cofidis contracté en 1987 à son nom de mariée et prénom), il y a une assurance (je ne sais pas à quoi elle correspond, nous avons le contrat mais rien d'indiqué)payée chaque mois avec le montant de l'échéance à rembourser. L'assurance nous dit qu'elle ne peut pas prendre en charge le remboursement car au moment de l'emprunt elle n'avait pas de travail
Soi disant mon père est co-emprunteur, mais ne se rappelle pas avoir signé quoique ce soit (ils sont mariés sous le régime de la communauté).
Quel recours avons nous, devons nous payé ?
J'ai cru lire que selon le droit des consommateurs, le crédit est révolu au bout de 2 ans...
Merci d'avance pour les réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés